



Mesdames, messieurs,

Rapport moral

Vous trouverez les rapports détaillés de l'ensemble des structures dans le rapport d'activité qui vous a été remis et vous pourrez bien entendu les commenter ou poser vos questions en fin de présentation.

Une précision avant d'aller plus loin dans notre propos, si les comptes que nous vous présentons sont bien ceux de l'année 2018, les rapports d'activité concernent une période qui va de la précédente Assemblée Générale à aujourd'hui, pour vous permettre d'être informés sur les dernières évolutions de notre Association.

«Rien n'est permanent sauf le changement», cette phrase d'Héraclite est bien adaptée à la période que traverse notre association. Le départ du Président en juillet, le départ de la Directrice Générale en novembre, d'un Directeur de pôle et de la Directrice Administrative et financière en octobre ont et vont entraîner du mouvement. Mais chaque changement permet aussi d'engager de nouveaux challenges et d'apporter des compétences nouvelles et nous sommes convaincus que cette nouvelle équipe saura faire face avec enthousiasme et détermination aux nouveaux défis qui ne manqueront pas de s'annoncer.

Une Assemblée Générale est l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année passée et les projets des années futures.

Le Projet Stratégique Associatif 2015/2020 touche à sa fin, mais les valeurs de l'ASEA restent identiques : la dignité des personnes, la solidarité, la responsabilité, la laïcité, l'engagement. Elles préfacent les nouvelles orientations stratégiques qui se déclinant en 2020 et qui prendront en compte les actualités, le CPOM en cours de signature, la réalité économique et les évolutions législatives.



Nous allons reprendre rapidement les faits majeurs de l'exercice 2018 et ceux des huit premiers mois de 2019

Pour 2018

Au niveau des réalisations

- Au 1^{er} janvier 2018 la fusion/absorption de l'association LE TREMPLIN par l'ASEA 43 se réalise après un an de mandat de gestion. Le TREMPLIN devient le 4^{ème} pôle de l'ASEA et s'appelle désormais « pôle précarité insertion LE TREMPLIN ».
- La mission du Commissaire aux comptes est renouvelée pour une durée de 6 exercices.
- Les services Cap emploi et SAMETH fusionnent pour devenir l'OPS Cap emploi. Cette nouvelle entité signe pour cinq ans une convention avec l'Etat, l'AGEFIPH, le FIPHFP et Pôle emploi pour assurer l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- La Maison Relais passe sous la responsabilité du Pôle précarité insertion en octobre 2018 pour une meilleure cohérence de l'organisation.
- En novembre, une inspection inopinée de l'ARS AURA a lieu à l'IME Les Cévennes. Les résultats sont communiqués en juin 2019. L'excellence de la prise en charge des enfants confiés est reconnue mais des progrès sur la formalisation des procédures sont recommandés et attendus.
- En novembre, l'association fête ses 70 ans. L'évènement est entièrement sponsorisé et réunit plus de 300 personnes autour d'une conférence de Guy HARDY et d'un apéritif dinatoire.

Au niveau ressources humaines et dialogue social

- En avril 2018, le périmètre des missions de la Directrice Financières s'élargit à l'aspect social de l'association afin de sécuriser tous les aspects financiers et le social. Elle assure également la Direction du personnel de la DG.
- En juin 2018, ont lieu les élections du CSE suite à deux accords d'entreprise. de nouveaux élus viennent renforcer cette nouvelle instance.
- Deux référents santé sécurité au travail sont nommés en avril. Un pour le secteur enfants, l'autre pour le secteur adultes.
- En partenariat avec UNIFAF une étude est conduite sur la GPEC par le cabinet DIOTIMA. Un chargé de mission est recruté pour harmoniser divers documents pour une durée de un an suite à cette étude.
- Plusieurs conseils de direction sont consacrés à l'harmonisation des ressources humaines au sein de l'association.

Au niveau du patrimoine

- Une nouvelle convention de trésorerie est mise en place avec la BP AURA en janvier.
- L'achat de l'immeuble appartenant précédemment au Foyer VELLAVE dans lequel sont situés les « Apparts d'Espaly » se réalise le 30 mai 2018.
- L'ASEA vend une parcelle de terrain de 100 m² en limite du foncier au 14 chemin de Mauves à un riverain en septembre.
- Nous réalisons sur l'espace Alex BROLLES le regroupement de l'administratif du pôle protection de l'enfance dans le bâtiment qui héberge le service de l'AEMO en juillet 2018. La construction d'un bâtiment pour abriter le SAJ et les locaux du personnel d'entretien est en cours et s'achèvera fin 2019.
- La mutation de l'immeuble rue Jean SOLVAIN, propriété de l'Association LE TREMPLIN, à l'ASEA s'effectue en septembre 2018 et finalise l'opération de fusion.

Pour 2019, nous pouvons citer :

- En janvier 2019, le SAVS ASEA 43/Croix Rouge se scindent en deux services territorialisés, après un travail sur un nouveau cahier des charges. Cependant les deux services continuent une collaboration notamment sur la gestion de la liste d'attente.

- Les négociations autour d'un CPOM conjoint entre l'ASEA 43, l'ARS et le Département pour le secteur handicap sont en cours. La signature de ce CPOM devrait avoir lieu en fin d'année.

- Nous avons ouvert le 1^{er} janvier à MEYMAC un Foyer de vie de 14 places pour les travailleurs handicapés qui avancent en âge et dont l'état de santé nécessite une interruption partielle ou totale de leur activité professionnelle.

- Nous travaillons actuellement sur la recomposition de l'offre du Foyer d'Hébergement de Meymac. Notre réflexion porte sur l'évolution de la population, vieillissante pour partie. Par ailleurs le tout hébergement sur le site ne correspond plus aux souhaits des personnes accueillies ou susceptibles de l'être et aux politiques en faveur de l'inclusion.

- Un partenariat avec l'Association Habitat et Humanisme permet d'envisager la location de 11 logements réhabilités en vieille ville du PUY. D'autres pistes sont à l'étude pour un hébergement plus inclusif sur le bassin du Puy pour une partie des Travailleurs Handicapés de l'ESAT tout en développant l'accompagnement en milieu ouvert.

- En accord avec le Département, nous devons donc diversifier notre offre et solliciter des modifications au niveau de notre agrément. La question du patrimoine du site de MEYMAC fait l'objet de réflexions au sein du Conseil d'Administration.

- Les travaux du laboratoire de la Boulangerie de la Vieille Ville sur le site de l'IME les Cévennes ont débuté en janvier 2019. Le bâtiment devrait être terminé début 2020. Nous avons perçu une subvention de 230 000 € de la Région pour financer le projet côté ESAT.

- Le 1^{er} février 2019, nous avons signé une nouvelle convention pour la MECS Les Gouspins Rochenégly avec le Département.

- L'expérimentation du dispositif de milieu ouvert du pôle handicap adultes est engagée entre le SAVS de MEYMAC, le SAVS généraliste et le SAMSAH.

- Un nouveau cahier des charges pour le SAVS a été signé avec le Conseil Départemental en avril 2019.



- Le Président Christian PEYCELON a démissionné du conseil d'Administration en juillet. Les deux Vice-Présidents assurent de manière transitoire la gouvernance de l'ASEA 43 jusqu'au Conseil d'Administration qui aura lieu suite à l'Assemblée Générale et qui procédera à de nouvelles élections.

- La Directrice Générale Marie-Josée TAULEMESSE quittera ses fonctions fin novembre. C'est Emmanuel CHAVANES qui a été recruté pour lui succéder.



Comme l'a rappelé Jean-Claude FOUGEROUSE, je vais quitter mes fonctions fin novembre. Recrutée en juin 1981 à l'ASEA pour un poste de psychologue aux Gouspins, je suis restée pendant 38 ans dans cette belle association et j'ai pu y dérouler une carrière bien remplie grâce à la confiance qui m'a été donnée. D'abord pendant 20 ans psychologue au service des jeunes en difficultés sociales et familiales, j'ai été recrutée le 1^{er} janvier 2002 pour prendre la succession de Bernard Giraud, Directeur des services d'AEMO, d'IOE et d'enquêtes sociales qui partait à la retraite. Puis, en 2013, le Conseil d'Administration m'a confié la Direction Générale de l'association. Trois périodes, trois belles expériences, trois métiers différents et passionnants.

A l'occasion de cette Assemblée Générale je voudrais remercier les membres du Conseil d'Administration et plus particulièrement Christian PEYCELON avec qui j'ai travaillé pendant 7 ans au cours son mandat de Président. Je le remercie pour son engagement, sa présence dans les moments délicats et son soutien.

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau avec qui la réflexion a été riche et constructive et dont j'ai apprécié l'investissement et les valeurs.

Les Directeurs de pôle sans qui l'architecture que nous avons voulu donner à l'ASEA n'aurait pas été réalisable et qui ont joué le jeu pour redéfinir les contours de l'ASEA en ne rechignant pas à prendre des responsabilités plus élargies. Je remercie aussi les cadres hiérarchiques qui sont les précieuses courroies de transmission pour impulser cette nouvelle dynamique,

Je remercie également les élus du CSE et les deux représentants syndicaux avec qui nous avons travaillé de manière constructive, dans le respect des uns et des autres pour l'amélioration des conditions de travail des salariés,





Marie-France SOLIGNAC, la Directrice Administrative et Financière et le personnel de la Direction Générale qui œuvre dans l'ombre pour mettre en cohérence l'ensemble de l'association et créer son unité, et tous les professionnels qui chaque jour accompagne ou accueille les bénéficiaires avec bienveillance en portant haut les valeurs humanistes de l'Association,

Je n'oublie pas bien sûr nos partenaires mais également nos financeurs, l'ARS, la DDCSPP, la PJJ, Pôle emploi l'OETH et le Département. Sans leur écoute attentive et bienveillante beaucoup de projets que nous avons portés n'auraient pas vu le jour.

Je profite encore de cette prise de parole pour vous présenter Emmanuel CHAVANES qui va me succéder à la Direction Générale et Aude BERIOTTO, qui sera la prochaine Directrice Administrative et Financière et succédera à Marie-France SOLIGNAC en octobre. Tous les deux formeront un bon tandem, j'en suis persuadée pour assurer la pérennité opérationnelle de l'ASEA en lien avec le conseil de direction.

Pour conclure ce propos introductif, je voudrais ouvrir sur l'avenir de notre association, les chantiers en cours ne manquent pas et d'autres se profilent à l'horizon, nous vous en avons évoqué quelques-uns, d'autres sont à venir; une nouvelle équipe se met en place à qui je souhaite courage et persévérance mais dont je suis persuadée que les compétences viendront enrichir le chemin déjà parcouru depuis bientôt 71 ans au bénéfice des personnes en difficultés sociales ou en situation de handicap.

Nous vous remercions pour votre attention et nous passons maintenant la parole aux Directeurs.

Jean-Claude FOUGEROUSE, Vice-Président
Marie-Josée TAULEMESSE, Directrice Générale



Pôle handicap enfants

IME les Cévennes

SESSAD du Velay

Apparts d'Espaly



Pôle Handicap Enfants



IME LES CEVENNES

Cette année 2018 a été marquée par de multiples sujets d'intérêts issus de l'évolution et des exigences des politiques publiques actuelles :

- **En lien avec le Plan Régional de Santé** nous avons entrepris d'étudier la mise en place d'un système d'information performant. Le choix du système d'information est lié aux objectifs opérationnels cités ci-dessous :
 - Quantifier et suivre l'activité des établissements et services du Pôle Handicap Enfants
 - Gérer un fonctionnement en DIME
 - Piloter la démarche d'amélioration de la qualité
 - Elaborer, suivre, évaluer le PP de l'utilisateur
 - Mettre en adéquation les prestations avec les besoins évalués selon la nomenclature Serafin-PH
 - Dématérialiser le dossier unique de l'utilisateur
 - Favoriser l'accessibilité au dossier à partir de différents lieux d'intervention (en particulier pour le SESSAD)
 - Sécuriser le parcours de l'utilisateur (droit d'accès défini, traçabilité, continuité de l'accompagnement, transmission de l'information...)
 - Respecter la RGPD en vigueur (confidentialité, secret partagé, recueil des données...)
 - Fluidifier et garantir la transmission descendante et ascendante des informations
 - Gérer les EI/EIG

• **En réponse à l'article 89 de la loi de modernisation de notre système de santé** qui a modifié le mécanisme d'orientation l'IME les Cévennes a activement participé au **dispositif d'orientation permanent**.

De façon informelle, l'IME a toujours été un acteur de territoire prompt à répondre aux demandes d'admission singulières ou présentant une complexité particulière avec le soutien des partenaires locaux (MDPH, ESMS, Commission Ariane, acteurs sociaux, sanitaires...).

Depuis la mise en place du dispositif d'orientation permanent, l'IME a accueilli deux jeunes bénéficiant d'un plan d'accompagnement global. Des groupes opérationnels de synthèse réguliers sont réalisés et l'IME a pu proposer des aménagements et différentes modalités d'accueil. Les aménagements de prestations et de modalités d'accueil mettent en évidence que le fonctionnement traditionnel d'un IME doit s'adapter en permanence à la singularité des besoins du jeune, et en réponse nous devons faire preuve de créativité et d'agilité pour faire évoluer l'organisation des prestations jusque-là adaptée à un public plus « traditionnel ».

• **En lien avec Le décret du 9 mai 2017, relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées**, décret qui doit permettre aux ESSMS d'adapter leurs accompagnements à des publics toujours plus diversifiés dans leur typologie, l'IME les Cévennes a déjà engagé une ouverture à un public porteur de « troubles neurodéveloppementaux » qui selon la DSM 5 regroupent des pathologies diverses comme les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les troubles avec déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, le trouble spécifique des apprentissages, des troubles de la communication, trouble du langage écrit et/ou oral (les DYS)...

L'accueil de jeunes avec un profil diversifié nous a conduit à envisager la mise en place d'une « **communication visualisée** » car ces jeunes présentent des déficits du raisonnement, de la résolution de problème, de la planification, de la pensée abstraite, de l'apprentissage (lecture, écriture, mathématique...) ce qui les entravent dans les actes de la vie quotidienne (se déplacer de manière autonome, s'orienter, se repérer dans le temps et l'espace...).

Il s'agit donc de mettre en place des modes de communication basés sur des supports favorisant la compréhension et l'interaction, comme l'utilisation d'une communication visualisée à base de pictogrammes et de FALC (facile à lire et à comprendre). La communication visualisée est :

- Un système pour comprendre le monde : communication réceptive
- Un système pour s'exprimer : communication expressive



A partir de ces pictogrammes d'autres outils vont être déployés : emploi du temps, signalétique d'orientation dans l'enceinte de l'IME, livret d'accueil et règlement de fonctionnement vont être réécrit en FALC....

Toujours dans le cadre de la prise en compte des troubles du comportement, nous sommes en pleine réflexion autour d'une **salle de répit/apaisement** selon la RBPP sur les comportements problématiques.

• **En réponse à l'instruction du 21 octobre 2016 relative à la territorialisation de la politique de santé en application de l'article 158 de la loi de modernisation de notre système de santé et concernant les jeunes adultes maintenus au titre de « l'amendement CRETON »** qui vise à réduire de 20% par an le nombre d'adultes maintenus en ESMS sur la durée du PRS, notre établissement a développé de nouvelles modalités d'accompagnement pour favoriser la sortie « précoce » des jeunes accueillis :

- Mise en place d'un dispositif spécifique de préparation à l'insertion professionnelle des jeunes à partir de 18 ans
- Diversification et externalisation des supports d'insertion sociale et professionnelle des jeunes : stage en ESAT, en entreprise, bénévolat, démarches à l'extérieur en journée (permis de conduire, démarches administratives, rencontre d'institution, activités sociales, culturelles et sportives) dans l'environnement proche de l'IME de manière autonome.
- Adaptation du plateau technique de l'IME à l'environnement professionnel du milieu protégé et ordinaire
- Renforcer le partenariat avec le CFAS pour favoriser l'orientation des jeunes en formation professionnelle adaptée.

Nous comptabilisons en 3 ans (2016/17/18) 43 sorties de jeunes de l'IME dont : Soit 72.5% de l'effectif a effectué une sortie à 20 ans ou moins, et 70.5% se dirigent vers le travail ou la formation.

Rétrospective sur l'activité 2018

Activité de l'établissement :

Le taux d'occupation de l'IME est respectivement sur les 3 dernières années de 96%, 98%, 95%.

En réponse à la demande des familles, et selon l'évolution des situations individuelles l'activité en semi-interne demeure toujours au-dessus du nombre de journées théoriques présenté au budget prévisionnel. Cette demande de semi-internat est à pondérer avec les situations de protection de l'enfance qui représentent 25% des jeunes accueillis en 2018, des nécessités de répit dans certaines situations de crise qui requièrent malgré une proximité géographique de pouvoir accueillir ces jeunes en internat partiel ou séquentiel.

L'internat est une forme d'accueil qui doit tendre, selon les politiques publiques actuelles, à ne rester qu'une forme occasionnelle et conjoncturelle liée à une problématique singulière, temporaire, aggravée... de la famille ou du jeune.

Aujourd'hui, l'IME ajuste en permanence les modalités d'internat de chaque jeune, en favorisant autant que faire se peut l'internat partiel et/ou séquentiel, ainsi que les alternances entre les deux régimes d'accueil : internat/semi-internat. Il est à noter que les modalités administratives de changement de régime restent à ce jour complexes pour la MDPH et les caisses de sécurité sociale auxquelles sont affiliées les familles (MSA/CPAM/SNCF...).

La mise en œuvre prochaine d'un CPOM et d'un dispositif IME devraient, à un court terme, annihiler ces difficultés et flexibiliser les changements de régime afin de répondre au plus près des besoins du jeune et de sa famille.

Effectif du public accueilli :

Les statistiques de l'IME restent stables sur les 3 dernières années, nous notons **une file active qui oscille entre 1,3 et 1,2**.

Le nombre d'amendement CRETON est stationnaire, il représente entre 14 et 16% de notre file active. La préparation au monde du travail chez des jeunes adultes porteurs d'un handicap requiert du temps.

En 2018, nous comptabilisons 13 sorties, dont 8 jeunes orientés en ESAT, 1 en ITEP, 2 en Foyer de vie, 1 en apprentissage (CFAS), 1 à domicile, 5 jeunes avaient au-delà de 20 ans à leur sortie.

La durée de séjour oscille entre 4.5 ans et 5 ans. Au regard de l'âge d'entrée dans l'établissement qui se situe majoritairement entre 12 et 15 ans (10/12 en 2018, 10/11 en 2017 et 13/16 en 2016), cette moyenne apparaît rationnelle afin de préparer le projet professionnel et/ou social des jeunes.

L'inclusion dans la cité :

L'IME propose des séjours allant d'un week end à une semaine. **Ce sont donc 565 journées supplémentaires d'activité** qui s'ajoutent au calendrier d'ouverture de l'IME.

Ces temps de vie en dehors de l'IME et encadrés par l'équipe éducative sont une ressource pour l'accompagnement des jeunes. Ils permettent une meilleure appréhension des compétences socio-adaptatives des jeunes, d'instaurer une relation de confiance entre les jeunes mais aussi avec les éducateurs, et enfin d'évaluer les capacités d'adaptation du jeune dans un environnement inconnu.



Pôle précarité insertion le Tremplin

115, SIAO

Accueil de jour – Accueil de nuit Jean Solvain

Hébergement d'Insertion

Maison Relais du Haut Allier

Accompagnement personnalisé



Pôle Précarité Insertion le Tremplin



Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)

- Organiser et centraliser sur le territoire du département, l'ensemble des demandes de prises en charge de personnes ou de ménages privés de chez soi ou risquant de l'être (point quotidien et recensement de la disponibilité des 285 places départementales d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté).
- Mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion » (comprenant les structures d'hébergement et de logement accompagné), ainsi que les dispositifs permettant, chaque fois que cela est possible un accès direct au logement.
- Garantir la continuité de la prise en charge et la continuité des parcours des personnes, en organisant notamment la fonction de référent personnel.
- Organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs, pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration.

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO-115)

- Gestion du 115
2018 : 2 066 appels (une situation étant comptabilisée 1 fois) pour 3 615 personnes orientées.
- Permanence d'accueil et d'orientation
2018 : 596 ménages – soit 913 personnes reçues-orientées-accompagnées- pour 8 779 passages soit une moyenne de 34 passages par jour
- Service de domiciliation
2018 : 368 ménages domiciliés – soit 508 personnes (412 adultes et 96 enfants)
- Hébergement d'urgence
Personnes issues de la demande d'asile : 36 ménages – 155 personnes
Personnes sans domicile : 70 ménages – 94 personnes
Femmes et familles monoparentales victimes de violences conjugales : 19 ménages – 44 personnes
Mineurs/majeurs isolés : 8 ménages – 8 personnes
Soit : 133 ménages pour 301 personnes
Soit : 43 926 nuitées l'équivalent de 120 places d'hébergement
- Coordination et soutien des partenaires : partenaires de la veille sociale – Accueils municipaux – Associations caritatives
- Maraudes
2018 : 103 personnes ont été suivies dans ce cadre, pour 370 contacts
- Mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL-ASLL)
2018 : 171 mesures – 250 personnes

L'Accueil de jour

- Ouvert de 8H à 18H tous les jours de l'année
- Objectifs : mettre à disposition un lieu, en accès libre pour les personnes privées de « chez soi » qui le souhaitent qu'elles soient en hébergement d'urgence, squats, en errance et/ou habitant chez des tiers
- C'est un lieu d'échange, de sociabilité et d'abri, pendant la journée, où il est essentiel de créer du lien social
- Possibilité de prendre des repas (petits déjeuners, déjeuners), se laver; laver son linge et déposer des effets personnels
- Lieu professionnalisé l'Accueil de jour est implanté rue Jean Solvain, Il travaille en complémentarité avec le SIAO/115 - SAO, l'Accueil de nuit, les places de CHRS stabilisation, et celles de Lits Halte Soins Santé et permet « la mise à l'abri » avec la possibilité d'initier un accompagnement social
- Les travailleurs sociaux de l'Accueil de jour gèrent également le 115 les weekends et jours fériés
- **En 2018** : 452 personnes différentes, (352 hommes, 82 femmes, 9 couples)

L'Accueil de nuit

- Ouvert de 18h à 8h tous les jours de l'année
- L'Accueil de nuit a pour objet principal la mise à l'abri
- En lien étroit avec le SIAO et l'Accueil de jour, l'Accueil de nuit peut être : soit un sas d'attente et d'orientation, soit un dépannage ponctuel avant l'entrée dans un autre dispositif d'hébergement ou de logement, soit un simple temps de pause
- Les veilleurs animateurs de l'Accueil de nuit gèrent également le 115 de nuit
- Le nombre d'hébergement réalisé en 2018 : 486 séjours - 321 personnes (254 hommes - 55 femmes - 10 couples) - 3 067 nuitées
- Le temps d'hébergement est limité à 17 jours. Ce temps doit permettre la mise en œuvre d'une orientation et d'un accompagnement s'ils sont consentis

CHRS de stabilisation

- Les 9 places d'hébergement de CHRS de stabilisation, implantées rue Jean Solvain, ont pour objectif d'accueillir 24h/24 des personnes fortement désocialisées, « à la rue » et dont l'état de santé est souvent dégradé. Elles offrent un hébergement à haut seuil de tolérance, conçu autour d'un séjour souple et individualisé. Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement social individualisé et continu qui permet : « de se poser, se reposer et de reconstruire les bases d'un projet d'insertion ».
- La durée du séjour et l'orientation de fin d'hébergement dépendent du parcours et du projet de chaque personne, de son engagement dans une démarche d'insertion et de son degré d'autonomie.
- **En 2018** : 46 personnes ont été hébergées (6 femmes - 40 hommes).
- Dispositif tolérant il s'adresse, autant aux jeunes de moins de 25 ans (31 % des personnes hébergées) qu'à des personnes de plus de 55 ans (4 % des personnes hébergées) et accueille des hommes seuls (87 % des personnes hébergées) ou des femmes seules (13 % des personnes hébergées) voir le cas échéant, des couples.
- 3 studios « Henri Pourrat » sont associés aux places de CHRS stabilisation. Hébergement semi-collectif (accompagnement et repas de midi gérés rue Jean Solvain) il est destiné à évaluer la capacité à habiter et, le cas échéant, il peut être utilisé comme lieu de convalescence après un séjour en LHSS. En 2018, 7 personnes hébergées (5 hommes - 2 femmes)

Lits Halte Soins Santé

- Les 9 places de Lits Halte Soins Santé, implantées également dans le bâtiment, rue Jean Solvain, sont ouverts 24h/24 tout les jours de l'année. Le service propose une prise en charge médico-sociale. Les personnes sont accueillies de façon temporaire, quelle que soit leur situation administrative, dès lors que leur état de santé nécessite des soins sans toutefois justifier d'une hospitalisation. Les LHSS ne se substituent pas à l'hôpital et ne peuvent pas être dédiés à une pathologie donnée.
- En l'absence de domicile, ils permettent, aux personnes accueillies, de « garder la chambre », de recevoir des soins médicaux et paramédicaux qui leurs seraient dispensés à domicile si elles en disposaient. Cet « accompagnement médical » est complémentaire à l'accompagnement social proposé.
- **En 2018** : 47 personnes ont été hébergées (50 séjours).
- Parallèlement et du fait que le service est implanté sur le même lieu que l'Accueil de nuit, l'Accueil de jour et les places de CHRS stabilisation (services dédiés à un public sans domicile) 161 personnes ont été soignées, sans être hébergées par le service.

Appartements de Coordination Thérapeutique

- Le développement du travail réalisé à partir de l'Accueil en Lit Halte Soins Santé a montré, en particulier, les manques et les besoins en matières d'accompagnement à la santé. Parmi ceux-ci le besoin de prise en charge, sur des durées longues, de personnes en situation de précarité, touchées par une pathologie chronique invalidante (Sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

- Les ACT proposent un hébergement à titre temporaire à des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale, nécessitant des soins et un suivi médical de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.
- **En 2016**, l'association a répondu à un appel d'offre de l'ARS et obtenu la création sur la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay de 3 appartements de Coordination Thérapeutique qui ont ouvert en mai 2017.
- **En 2018** : 8 personnes ont été hébergées

Hébergement d'insertion

- Géré à partir de places d'hébergement : CHRS, ASLL et Accueil Mères-Enfants, ce service a pour mission l'accompagnement global d'insertion du public avec pour principal objectif l'installation des personnes et/ou familles dans un logement durable.
- Service d'insertion, il est défini comme un accompagnement social souple et adapté à partir duquel sont construits ou reconstruits des parcours de vie de l'hébergement et « la mise en sécurité » au logement (avec pour fondement de considérer la globalité des problèmes posés pour mener au mieux une intervention en direction de solutions durables).
- Au terme du temps d'hébergement nécessaire, un Accompagnement Social Lié au Logement, dans la mesure où il s'avère utile et partagé avec la personne ou la famille, peut être réalisé.
- Le service dispose de 66 places d'hébergement : 36 appartements du studio au T4, sur 3 sites (Le Puy - Yssingeaux - Monistrol/Loire)
- Le dispositif : PASS'CAP a pour objectif, entre autres, un accompagnement à la parentalité
- **En 2018** les services de l'association ont accompagné et orienté, suivant différentes formules adaptées à leur problématique :

832 ménages – 1 142 personnes

- **En 2018**: 50 personnes (35,70 ETP) ont travaillé pour les services de l'association y compris l'infirmier des LHSS mise à disposition par l'hôpital Emile Roux.

A ces 50 personnes, il faut ajouter:

- Pour le fonctionnement quotidien : les Religieuses de l'Accueil Saint François et l'EMPP de l'hôpital Sainte Marie;
- Pour leur proximité : un hôtel du Puy-en-Velay, les services de l'hôpital Emile Roux dans la gestion des LHSS et de l'hébergement d'urgence en période hivernale, les bénévoles et/ou services municipaux qui gèrent les accueils d'urgence temporaires du département;
- Pour leur implication tout au long de l'année : les participants aux réunions de réseaux, les partenaires de la veille sociale, les gestionnaires des numéros d'appel d'urgence, dont les services de l'ordre, les professionnels des associations et établissements partenaires, les associations caritatives et les bénévoles de toute obédience, les collectivités territoriales partenaires, les services du Conseil Départemental, les services de l'Etat ...
- Parallèlement à l'accompagnement médico-social les services de l'association sont également impliqués dans plusieurs réseaux soit en tant que participant soit en tant qu'animateur. Ils sont par ailleurs acteurs des politiques médico-sociales du département et de la région : Comité de pilotage – Membres de commissions et de Conseils d'administration...

En 2018, les services de l'établissement ont plus particulièrement :

- Continué à maintenir et initier des partenariats et des collaborations avec les acteurs départementaux avec pour objectif d'accueillir et d'accompagner mieux le public
- Travaillé sur les modalités d'amélioration des outils de la loi de 2002

Les deux organigrammes qui introduisent ce diaporama sont issus de ces travaux. Ils ont pour ambition de structurer un établissement qui propose, aux partenaires, au public sans domicile et/ou fragilisé par des conditions de vie précaire, des services adaptés à chacune et chacun selon son projet, ses moyens, ses difficultés et ses engagements

- Intégré dans le fonctionnement du service insertion, à partir du mois d'octobre, la maison relais du Haut-Allier (Siaugues Sainte Marie – Paulhaguet)



Pôle protection de l'enfance
Mecs les gouspins - Rothenégly
SAE - SAJ - DAMIE
AEMO - MJIE



Pôle Protection de l'Enfance



L'année 2018 a été encore une fois une année riche et constructive sur le Pôle Protection de l'Enfance avec comme évènement marquant le déménagement de l'ensemble de l'administratif du pôle en un seul lieu début juillet 2018. Je tiens à souligner l'implication particulière de tout le personnel administratif qui en amont de ce déménagement a travaillé ensemble avec des propositions concrètes quant à la nouvelle organisation du pôle administratif: l'accueil téléphonique, l'arborescence du serveur commun, la nouvelle répartition des tâches...

Malgré ce changement important qui a impacté l'ensemble des professionnels du Pôle, tous ont su s'adapter aux nouveaux locaux et à la nouvelle organisation que cela a impacté notamment au niveau des salles de réunions. Bien évidemment le déménagement dans les nouveaux locaux a été possible aussi grâce au travail assidu des hommes d'entretien qui ont réussi à tenir les délais ainsi que les éducateurs techniques et les jeunes du SAJ qui ont travaillé également sur le chantier des nouveaux locaux notamment au niveau du placo-plâtre et de la peinture.

L'entité du pôle existe réellement aujourd'hui et ces locaux permettent une réelle transversalité de nos services avec une réelle dynamique de parcours personnalisé qui est impulsé en s'appuyant sur le projet personnalisé. L'élaboration du projet personnalisé du pôle est un processus qui s'organise de l'admission jusqu'à l'orientation de l'enfant ou du jeune.

Concernant le DAMIE, (créé en 2014 à la demande du Conseil Départemental de la Haute-Loire). Ce dernier a décidé de confier une mission de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA) à l'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire. Une convention avait été signée en janvier 2017 avec le département pour accueillir 55 MNA par an. Constatant que nous avons dépassé le palier des 55 jeunes dès janvier 2018, que le nombre de MNA accueillis sur le département de la Haute-Loire n'a fait que croître en permanence depuis 2014 et, qu'il existait un nombre croissant de jeunes qui attendent de plus en plus longtemps (environ 4 mois) pour intégrer le DAMIE, le Département nous a donné pour mission de travailler sur un nouveau projet pour accueillir plus de mineurs. Après plusieurs hypothèses, cela a abouti à une nouvelle convention signée au 1er décembre 2018 pour accueillir 85 MNA par an en proposant une extension sur l'est du Département. Même si nous avons commencé à accueillir plus de mineurs dès octobre 2018, la nouvelle organisation avec des ouvertures de places sur l'est du département a ouvert le 2 janvier 2019.

Concernant le Service d'Assistance Educative en Milieu Ouvert, nous continuons à appliquer la convention signée avec le Département le 1er juillet 2017 qui acte une évolution de l'accompagnement du Service d'Assistance Educative en Milieu Ouvert, tendant à une intervention pour chaque enfant suivi, tous les quinze jours, voire trois fois par mois. Les nouvelles modalités d'intervention sont mises en place pour l'ensemble des mesures avec la territorialisation de nos interventions ainsi que le travail en binôme systématique lorsqu'il y a une fratrie.

Le Service d'Activité de jour a été encore cette année sur une année charnière puisque les travaux de réhabilitation ont commencé en juillet 2018 avec la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera les dépôts de deux ateliers (Multi-Travaux et Plâtrerie-Peinture), l'atelier espaces verts avec des vestiaires pour les jeunes accueillis ainsi que pour les professionnels. Il y avait une nécessité de transférer les ateliers du SAJ et l'atelier entretien des Gouspins et par conséquent construire un nouveau bâtiment pour le Service d'Activité de Jour afin d'accueillir dans de meilleures conditions. Le projet de construction ainsi que son déménagement est prévu au cours du dernier semestre 2019.

Pour rappel la MECS est constituée de 7 unités de vie pour accueillir 64 enfants et adolescents de 3 à 18 ans. En 2017, nous avons fait le choix de créer trois entités, chacune rattachée à un cadre intermédiaire :

- Une entité enfants (3-13 ans), comprenant les unités de vie « Les Mauves », « Les Prés » et « Taulhac ».
- Une entité adolescents (14-16 ans), comprenant les unités de vie « Le Bellevue » et « Le Bertrand ».
- Et enfin, une entité pré-autonomie (16-18 ans), comprenant les unités de vie « Le Foch » et « Le Petit Vienne ».

Cette organisation a perduré sur 2018 et cela a eu un impact positif sur la qualité de l'accueil des enfants et adolescents. Cette nouvelle entité va perdurer mais en termes de moyens nous avons dû repenser l'organisation de l'équipe de direction afin de mettre en place un directeur adjoint du pôle protection de l'enfance au vu du périmètre du Pôle. Pour ce faire, nous n'avons pas remplacé une mi-temps de chef de Service d'Assistance Educative en Milieu Ouvert partant en retraite progressive et nous avons dû réorganiser les moyens en terme d'encadrement intermédiaire entre la MECS et le Service d'Accueil Externalisé pour économiser également un mi-temps. Nous avons pu ainsi créer à moyens constants au niveau encadrement ce poste de directeur adjoint en la personne Raphaël CHAPUIS qui a pris ses fonctions en janvier 2019.

Enfin, je tiens à souligner le travail remarquable et efficace des professionnels du Service d'Accueil Externalisé qui ont su encore cette année avoir des actions toujours plus innovantes dans le suivi des enfants et familles accompagnées qui reste une alternative au placement conformément à la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance complétée par celle du 14 mars 2016 plaçant l'enfant au centre du dispositif. Effectivement pensé comme un service à 20 places, depuis 2015, pour répondre aux sollicitations de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous avons dû perpétuellement nous adapter, prendre en urgence, et avoir une activité qui s'est toujours située entre 40 et 46 places alors que nous sommes sur un service non pérenne en terme de places et cela n'empêche pas les équipes en place d'être mobilisées alors qu'insécurisées quant à l'avenir du service.

CHACORNAC Delphine Directrice



Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac

Foyer d'Hébergement - Foyer de Vie

SAVS - SAM - SAMSAH

FAM Après

Cap emploi 43



Pôle Handicap Adultes





SERVICE MILIEU OUVERT

Engagé en janvier 2018 par l'installation du SAMSAH dans les locaux du SAVS, le regroupement des services de milieu ouvert du pôle handicap adultes s'est poursuivi avec l'arrivée du Service d'accompagnement de Meymac en mai 2019.

Sur l'année, nous avons alors consolidé le rapprochement des trois services du pôle handicap adultes : SAM, SAVS et SAMSAH pour former une identité de service unique milieu ouvert. Au-delà de l'accompagnement des 102 usagers au quotidien rythmé autour d'une rencontre tous les quinze jours, nous avons développé le réseau partenarial. Des réunions de travail ont été programmées au fil de l'année avec l'ARS, le Conseil Départemental 43, le secteur psychiatrique, le secteur sanitaire local, le réseau Neurosep, le centre de ressource autisme, appui santé 43 et les SAMSAH du département.

Les salariés ont participé à des formations mutualisées entre nos trois services mais aussi avec les deux autres SAMSAH du territoire.

Nous sommes inscrits et participons activement à l'animation dans le réseau Régional (RESACCEL) et national (UNAFTC). Au niveau local nous travaillons avec l'ARS qui est cheffe de file pour la création de la filière AVC.

Au cours de l'année nous avons croisé les regards sur les pratiques professionnelles des trois entités. Cette approche va enrichir le travail d'écriture de projet de service commun prévu au 1^{er} semestre 2020.

CAP EMPLOI

Quelles sont les nouvelles au sein de l'Organisme de Placement Spécialisé Cap emploi ?

En septembre 2019, Michel JOUMARD qui était jusque-là chargé de mission RH au siège de l'ASEA a rejoint le Pôle Handicap Adultes sur un poste de Directeur Adjoint, et travaille plus particulièrement à Cap emploi, en remplacement de Catherine BRUYERE.

En ce début d'année 2020, Cap emploi a pour objectif de renforcer les liens partenariaux avec les nombreux acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi sur le territoire. L'accueil des demandeurs d'emploi en liens étroits avec Pôle emploi sur un lieu unique d'accueil constituera une étape importante de ce travail partenarial, même si aujourd'hui déjà les liens sont forts.

Dans le domaine de l'insertion dans l'emploi, Cap emploi souhaite créer des ateliers collectifs «Projet professionnel» qui devraient permettre de mieux accompagner les demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la construction de leur projet et de bénéficier de l'enrichissement du travail collectif.

Pour ce qui concerne le maintien dans l'emploi, un effort particulier sera fait afin de détecter au plus tôt les personnes en difficulté sur leur poste et ainsi apporter une réponse adaptée la plus précoce possible. Là aussi le travail partenarial sera très important.

En complément de ces actions, de nombreuses rencontres avec les entreprises du territoire devraient permettre de mieux faire connaître l'offre de service de Cap emploi, tant au niveau insertion que maintien.

Enfin et en accord avec les différents commanditaires de l'OPS, les responsables de la structure sont bien conscients qu'un effort particulier sera nécessaire au niveau du plan de développement des compétences. Les conseillers doivent affiner sans cesse leur approche et leur connaissance des différentes formes de handicap afin de proposer un accompagnement toujours plus pertinent aux demandeurs d'emploi.



ESAT

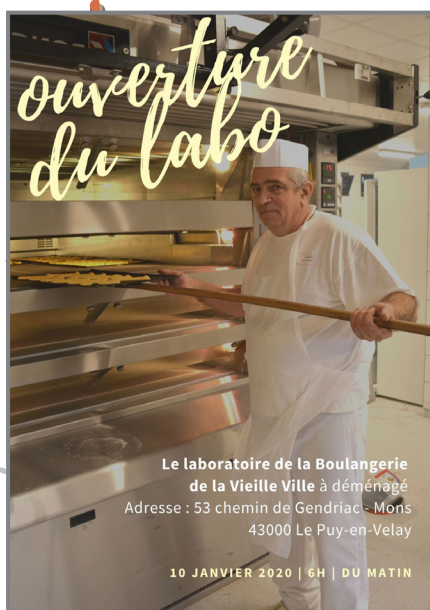
Le schéma de développement stratégique 2018-2022 validé par le Groupe d'Appui à la Prospective et à l'Innovation de l'association fixe les axes de développement autour d'activités combinant rentabilité et besoins économiques, tout en veillant aux possibilités de la population accueillie.

Les activités de sous-traitance qui comptent 3 ateliers sur l'ESAT bien qu'en perte de vitesse sont redynamisées par l'ouverture accrue aux mises à disposition en milieu ordinaire.

L'atelier «ménage-entretien de locaux» emploie aujourd'hui 24 travailleurs à temps partiel, son activité a pratiquement doublé dans le courant de l'année en raison de l'appel à nos prestations par les établissements et services de l'association. Une nouvelle organisation a dû se mettre en place afin de répondre aux demandes des clients pendant les périodes de fermeture de l'ESAT.

Les équipes des Espaces verts fonctionnent définitivement en 3 équipes. La demande est importante et là aussi l'activité a été réorganisée afin de maintenir les interventions pendant la période de congés d'été et de fermeture de l'ESAT.

Le développement de ces activités exige une montée en compétences des travailleurs et de leur encadrement, plusieurs formations ont été proposées aux équipes et travailleurs sur l'année 2019 : CACES, mise en œuvre d'échafaudage, entretien des matériels d'espace vert, reconnaissance des végétaux, compostage, entretien de locaux.



Pour l'ESAT, l'évènement central de l'année 2019, est sans équivoque la construction du nouvel atelier de la Boulangerie de la Vieille Ville sur le site associatif des Cévennes.

Les actions conduites avec le soutien d'administrateur de l'association depuis 2 ans ont redynamisé l'activité : modernisation du point de vente, formations des vendeuses sur l'aménagement, la présentation des vitrines et les méthodes de vente, modification des horaires pour une ouverture sans interruption en journée.

Le premier bénéfice de ces actions fut la croissance des ventes aux comptants sur l'exercice 2018 et 2019. La livraison du nouveau laboratoire de boulangerie n'en était que plus attendue.

L'objectif est atteint puisque qu'après un an de travaux, l'équipe de production de la boulangerie a pris possession de ce nouvel outil de travail moderne et adapté le vendredi 10 janvier 2020.



FAM APRES

Le quotidien de l'établissement et des usagers a été marqué cette année par deux événements fédérateurs pour l'ensemble de l'équipe.



La visite de Sandrine CHAIX, conseillère régionale, dans le cadre de la grande cause régionale «les accidentés de la vie» le 7 juin 2019 est un moment important pour l'établissement. Après un accueil sympathique, les salariés ont pu présenter les activités de réadaptation qu'ils animent en réponse aux besoins des personnes accueillies : karting, mosaïque, cuisine, sport adapté, etc...

La parole a ensuite été laissée aux usagers qui ont témoigné de leur histoire et de l'intérêt qu'il avait à être accueilli et accompagné par l'équipe du FAM APRES.



Le séjour organisé dans un lieu d'accueil du village des Estables est l'autre événement marquant de l'année. La demande d'un tel séjour avait été formulée en réunion du Conseil de la Vie Sociale par les représentants des usagers. Les équipes éducative et de soins du FAM se sont mobilisés pour l'organisation du séjour et pendant deux jours l'hébergement et l'accueil de jour ont été délocalisés dans la commune des Estables.

Les activités principalement d'extérieures ont été appréciées de tous.

Ce moment a été vécu par l'ensemble de l'équipe comme un véritable temps d'intégration des nouveaux salariés.

Remercions l'association «Rebondir et s'épanouir» pour son soutien financier sur ce projet.

Conjugués aux formations collectives de l'année et à l'arrivée de nouveaux salariés dans l'équipe du FAM, ces événements sont ressentis par l'équipe de direction comme une source de cohésion et de dynamisme pour l'équipe du FAM APRES.

FOYERS DE MEYMAC

2019 a vu l'ouverture d'un foyer de vie de 14 places en redéploiement des 63 places du foyer d'hébergement. Les résidents qui ont bénéficié de ce nouveau projet et intégré le foyer de vie sont des anciens travailleurs de l'ESAT de Meymac. Ces usagers ont fait l'objet d'une réorientation par la MDPH compte tenu de leur fatigabilité due à l'âge ou à l'évolution de leurs problématiques.

Cette réorganisation interne (déménagements des résidents, mouvements des professionnels) a constitué le point de départ d'une évolution plus profonde de l'accompagnement en matière d'hébergement opérée par les établissements ou services de Meymac (Foyer d'hébergement, Service d'Accompagnement).

Foyer d'hébergement

Depuis janvier 2019, dans le cadre d'une réorganisation générale, les équipes du foyer d'hébergement évolue dans leur pratique par le développement et la formalisation de l'accompagnement éducatif vers l'autonomie :

- Mise en place d'activités éducatives orientées: cuisine, vie sociale, lecture/écriture/ calcul, travail sur les déplacements, travail sur la gestion de son temps, activités de loisirs inclusives
- Optimisation des différents dispositifs d'hébergement présents sur le site de Meymac
- Implication des agents de service dans l'accompagnement des résidents à l'entretien de leur espace personnel. Présence d'un agent d'entretien au retour des ateliers, élaboration d'un planning permettant d'impliquer chaque usager:
- Collaboration avec le service d'accompagnement en milieu ouvert (SAM) à travers la mise en place de stages en appartement autonome au Puy en Velay pour les résidents du Foyer d'hébergement.

l'accompagnement éducatif à l'autonomie ainsi que les collaborations entre établissements et services de Meymac.

Foyer de vie

Au-delà de son ouverture au 1^{er} janvier 2019, l'évènement fort de l'année fut la soirée réunissant résidents, familles et toute l'équipe éducative. Les familles ont ainsi pu découvrir le cadre dans lequel était accueilli les résidents et échanger avec les professionnels sur le projet d'accompagnement proposé.

Autour d'un buffet préparé par les résidents, ce moment de convivialité a été apprécié de tous.



L'ensemble des activités mises en place a pour objectif le maintien des acquis, le développement de l'autonomie à travers la gestion de la vie quotidienne, l'accompagnement à la vie sociale et la prise en compte de la santé. Les matins, les résidents sont stimulés et accompagnés pour entretenir leur chambre et leur linge et les après-midis sont consacrées à des activités diverses : tri sélectif, jardinage, soins aux animaux à la SPA, ferme pédagogique, piscine, activités manuelles, chant à l'atelier des arts...

Cette année, l'accent est mis sur les activités sportives car l'arrêt du travail nécessite de mettre en place d'autres supports de lien social et de veiller au maintien des capacités physiques des résidents. Au-delà d'une intervention bi hebdomadaire du Comité Départemental de Sport Adapté (motricité, équilibre, jeux de ballons, de raquettes, d'opposition, sarbacane, rythme, équilibre, renforcement musculaire...), les résidents du foyer de vie sont inscrits dans un projet intitulé «Sport santé». Piloté par le CDSA, ce projet a pour objectif d'établir un état des lieux de la santé physique des résidents au travers de prise de mesure de leurs capacités physiques (une en début d'année et une en fin d'année) mais aussi de procéder à une évaluation des déplacements des résidents sur une semaine (avec des bracelets connectés). Un « livret du sportif » sera attribué à chaque pratiquant pour y inscrire son suivi, et le rendre acteur du projet.

Au 1^{er} semestre 2020, nous prévoyons l'écriture du projet d'établissement des foyers de Meymac.

Ce travail permettra notamment de formaliser les pratiques en matière de formalisation de l'accompagnement éducatif à l'autonomie ainsi que les collaborations entre établissements et services de Meymac.